

Après Equity, le Kenyan KCB Group Plc va acquérir la Trust Merchant Bank (TMB)

P. 3

ECONEWS

Directeur de Publication : Faustin Kuediasala

N° 614 du mercredi 03 au jeudi 04 août 2022

Prix : 3.000 FC

Journal en ligne
et Tri-hebdomadaire
d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/89 301 93 05
+ 243 903 185 670
E-mail : kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

Tensions Monusco - population

L'incident de Kasindi remet en cause la souveraineté de la RDC

P. 2

Drame de Kasindi, terreur avec la Monusco... : trois mousquetaires du Gouvernement tentent de calmer la tempête

Patrick Muyaya, le très entreprenant porte-parole du Gouvernement, Modeste Mutinga, Monsieur social de Sama Lukonde et Julien Paluku, grand notable du Nord-Kivu, ont été les trois mousquetaires, délégués mardi devant la presse, pour ramener le calme dans l'opinion publique, après la tempête soulevée par la tuerie du poste frontalier de Kasindi. Alors que la population ne cache plus sa haine vis-à-vis des troupes de la Monusco (Mission des Nations Unies pour la stabilisation en RDC), les trois membres du gouvernement se sont expliqués,...

P. 12



PARLONS-EN

Je te déteste, moi non plus !

ECONEWS

Les présidents des deux chambres du parlement assis côte à côte lors de la cérémonie de remise des véhicules aux professeurs émérites des universités du secteur public. Quoi de plus banal. Après tout, direz-vous, Modeste Bahati et Christophe Mboso ont toujours été comme unis par un cordon ombilical tissé par un protocole immuable. Des quasi-frères siamois assis côte à côte lors des innombrables cérémonies de pose des premières pierres par le chef de l'Etat; ...

(Lire en page 2)

Avec un casier judiciaire compromis, Mme la gouverneure du Tanganyika sur un siège éjectable

P. 4

Haut-Katanga : « Marifa », ce trou noir par où coulent les recettes du péage

P. 5

Tensions Monusco - population

L'incident de Kasindi remet en cause la souveraineté de la RDC

Dimanche 31 juillet 2022 au poste frontalier de Kasindi, des casques bleus de la Monusco, venus, selon un communiqué de la mission onusienne, des vacances, ont forcé la barrière et tiré à bout portant sur des civils qu'ils sont censés protéger. Bilan : trois morts et plusieurs blessés. Pas une égratignure dans les rangs de la Monusco. Qu'est-ce qui s'est réellement passé ? A New York, le secrétaire général des Nations Unies s'est dit « outré » par ce geste barbare. A Kinshasa, son représentant spécial a promis de sanctionner les coupables. Quant aux victimes, ils sont sans doute versés

Dimanche, piqués par on ne sait quelle mouche, des Casques bleus tanzaniens ont tiré dans une foule parsemée, tuant trois civils. Puis, sans se gêner, ces soldats de la paix ont cassé la barrière de la frontière RDC-UGANDA pour traverser. Ils revenaient des vacances et ne pouvaient supporter de patienter quelques instants que les préposés vérifient les documents leur permettant d'entrer en RDC. C'est aussi l'occasion pour les officiels congolais de vérifier qui ou ce qui entre sur le territoire national. Cette tâche régalienne est reconnue à tous les États, à commencer par la Tanzanie, un pays où règne la discipline au sein de la population. Un tel acte est inimaginable en Tanzanie.

Cette attitude des Cas-

ques bleus tanzaniens est « inqualifiable ». Dans leur folie, ils ont également saboté des installations électriques, plongeant la cité de Kasindi dans le noir avec des conséquences perverses sur les activités socio-économiques du coin. Les militaires tanzaniens et les Nations Unies qui les utilisent, ont donné un message négatif sur la souveraineté de la République Démocratique du Congo.

En Tanzanie et aux Nations Unies, la RDC ne serait donc pas considérée comme un Etat avec des attributs comme les autres Etats du monde? Est-ce que lors des briefings, il est dit aux Casques bleus que tout leur était permis? N'y a-t-il pas une éthique des Casques bleus? Autant de questions qui méritent des réponses et pour lesquelles la RDC et son prési-

dans le lot de « charges et pertes diverses » d'une mission qui s'éloigne de plus en plus de sa mission. Que de casques bleus forcent la barrière d'un poste frontalier d'un pays souverain? L'acte n'est pas isolé. Il est fait d'un cliché dans lequel la RDC s'est enfermée. En réalité, pour la communauté internationale qu'incarne la Monusco, la RDC est un non Etat où tout leur est permis. A tout prendre, l'incident meurtrier de Kasindi remet en cause la souveraineté de la RDC et devait servir de déclic pour la reconquête d'un honneur perdu.

ECONWS

dent devraient afficher une attitude intraitable. On ne négocie pas sur des questions de souveraineté. On les oppose aux interlocuteurs sans complexes. La RDC a ainsi l'opportunité de faire affirmer haut et fort à la face du monde que le pays existe, que l'Etat n'est pas mort en RDC, les institutions fonctionnent bel et bien.

DES VOISINS CHARO-GNARDS

Avec ses neuf voisins, la République Démocratique du Congo devrait développer des relations de prudence. Aucun voisin de la RDC n'a de bonnes dispositions envers le pays de Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Les autorités doivent le savoir. Ils doivent l'intégrer systématiquement dans leur stratégie de gouvernance diplo-

matique. Chaque Etat voisin de la RDC se comporte comme un charognard. Tous sont prêts à prendre un pan du territoire riche en ressources naturelles. C'est ainsi que plusieurs voix s'élèvent pour fustiger la présence des armées des pays voisins pour stabiliser la RDC.

Les résultats ne suivent pas parce que l'agenda caché est de maintenir la RDC dans la situation où elle baigne actuellement. Il est contre-productif de tenir des réunions stratégiques et d'éteindre le feu avec les pyromanes. Ça explique pourquoi la déstabilisation de la RDC dure depuis presque trente ans aujourd'hui. Les instruments nationaux appelés à imposer la paix sont infiltrés en même temps, les pyromanes ont la charge de combattre l'insécurité qu'ils avaient créée eux-mêmes pour des besoins de prédation.

PARLONS-EN

Je te déteste, moi non plus !

(Suite de la Une)

côte à côte lors de l'accueil des visiteurs de marque étrangers et lors des banquets qui s'ensuivent; côte à côte lors des prestations de serment, d'intronisation des juges et tutti quanti... Prenant la pose devant la forêt de caméras des télévisions, échangeant sourires, poignées de main énergiques, de mystérieuses petites phrases susurrées aux creux de l'oreille...

Mais lundi dernier au Palais du peuple, il était visible que leurs manifestations ostentatoires d'une entente parfaite sont de l'histoire ancienne. Les deux hommes étaient certes installés comme de tradition, mais ils semblaient planer dans des mondes aux antipodes l'un de l'autre. Visages fermés, corps rigides et crispés pour ne pas risquer que leurs épaules se frôlent; regards fixes droit devant, évitant même de se regarder.

C'est que Mboso et Bahati ont un œuf de taille à peler. Cela ne fait l'ombre d'aucun doute. Et pas besoin d'être un voyant pour déceler l'origine de leur inimitié soudaine. Car au-delà de leur compétition à s'attirer les faveurs exclusives du chef de l'Etat ou de leur lutte pour la prééminence dans la hiérarchie mouvante de l'Union sacrée de la Nation, les observateurs n'ont pas oublié leur passe d'armes sur fond d'un échange de correspondances irrévérencieuses autour de la désignation d'un juge à la Cour constitutionnelle.

Dans ce duel au couteau, Mboso l'avait emporté. Il va donc de soi que l'autre lui garde une dent bien acérée, et affûte patiemment l'arme d'une vengeance qui certainement se dégustera glacée. Bahati, de son côté, a bien besoin de se dépêtrer de son embrouille avec les Nations Unies après des manifestations anti-Monusco de Goma et d'ailleurs, qui ont fait des dizaines de morts, dont des Casques bleus. De violentes manifestations à l'origine desquelles il est accusé d'avoir été le boutefeu après son discours incendiaire appelant la jeunesse à se prendre en charge et à chasser la Monusco. On conçoit donc qu'il n'avait pas le cœur à rire.



MINISTÈRE
DE LA COMMUNICATION
ET MÉDIAS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Président de la République, Chef de l'Etat, Commandant Suprême des Forces Armées de la République Démocratique du Congo et de la Police Nationale Congolaise a présidé, ce lundi 01 août 2022, une réunion de crise consécutive aux manifestations de colère contre la Monusco et aux incidents tragiques survenus au poste frontalier de Kasindi.

Ont pris part à cette réunion : les Présidents de l'Assemblée Nationale et du Sénat, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ainsi que les membres de la Commission Spéciale du Gouvernement déléguée dans le Nord-Kivu conduite par le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Décentralisation et Sécurité et comprenant le Ministre de l'Industrie et celui des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale.

Y ont également été associés, le Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires Etrangères, le Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, le Ministre de la Communication et Médias ainsi que le Chef de la Maison Militaire du Chef de l'Etat.

Un seul point était inscrit à l'ordre du jour : l'audition du Rapport de la Commission Spéciale du Gouvernement sur la situation qui a prévalu au Nord-Kivu et Sud-Kivu consécutive aux manifestations contre la Monusco.

Elle avait pour mission de faire l'évaluation générale de la situation, en faire le bilan et ensuite apporter le réconfort et le soutien du gouvernement aux populations qui ont été directement touchées par ces événements malheureux.

Elle a fait aussi le point de la situation consécutive aux incidents graves et outrageants qui ont porté atteinte à la souveraineté de la République Démocratique du Congo au poste frontalier de Kasindi survenus pendant qu'elle séjournerait dans la région.

Il ressort de ce rapport un bilan lourd de 36 morts réparti comme suit :

- 13 morts à Goma ;
- 13 morts à Butembo dont 4 casques bleus
- 4 morts à Uvira ;
- 3 morts à Kanyabaongo ; et,
- 3 morts à Kasindi.

A cela s'ajoute près de 170 blessés dénombrés.

La Commission Gouvernementale a aussi eu des entretiens avec plusieurs acteurs de la Société Civile à Goma et à Butembo. Au cours de ces entretiens, les populations ont formulé une demande claire, celle de voir partir de notre pays la Mission de l'Organisation des Nations unies en République Démocratique du Congo.

De ce qui précède, le Gouvernement de la République a été chargé d'organiser une réunion avec la Monusco en vue de réévaluer le Plan de retrait cette force onusienne convenu en vertu de la résolution 2556 du Conseil de Sécurité.

Le Président de la République a aussi évoqué son entretien de ce jour avec le Secrétaire Général des Nations Unies qui lui a exprimé ses vives condoléances après les incidents graves survenus à la frontière entre la République Démocratique du Congo et l'Ouganda.

Le Président de la République lui a, à son tour, fait part de sa totale désapprobation du comportement des casques bleus à la base de ces incidents et de la nécessité de s'assurer que les coupables soient sévèrement sanctionnés.

Il a, par ailleurs, rappelé au Secrétaire Général des Nations Unies que le retrait du M23 de toutes les localités occupées, conformément au communiqué de Nairobi, à la feuille de route de Luanda et à la déclaration du Conseil de sécurité des nations unies du 01 juin 2022, est une condition nécessaire à la baisse de la tension.

Enfin, le Président de la République a réitéré son appel au calme.

Fait à Kinshasa, le 1^{er} août 2022

Patrick MUYAYA KATEMBWE

Ministre de la Communication et Médias

Porte-parole du Gouvernement

Après Equity, le Kenyan KCB Group Plc va acquérir la Trust Merchant Bank (TMB)

Décidément, le secteur bancaire congolais est en train d'être quadrillé par des capitaux kenyans. Après Equity Group qui a acquis la BCDC, c'est au tour d'un autre Kenyan, KCB Group qui vient d'acquérir la Trust Merchant Bank (TMB). La transaction verra KCB acquérir 85% de l'établissement de crédit basé en RDC. Avec ce nouvel arrivant, le Kenya s'adjuge le contrôle de près de 60% du secteur bancaire congolais.

ECONOMS

La banque kenyane KCB Group Plc a conclu un accord définitif avec les actionnaires de la TMB pour acquérir une participation majoritaire dans la banque basée en République Démocratique du Congo. La transaction devrait être finalisée d'ici la fin du troisième trimestre de l'année 2022, sous réserve de l'accord des actionnaires, des autorités de régulation et autres autorisations.

Cette transaction verra KCB acquérir 85% des actions de la TMB pendant que les anciens actionnaires garderont le reste des parts pendant au moins deux ans, après lesquels KCB fera l'acquisition des 15 % restants.

KCB paiera en numéraire les actions sur la base de la valeur de l'actif net de la TMB à la date de conclusion de la transaction envisagée, en utilisant un facteur multiplicateur de 1.49.

La TMB, une société anonyme, dont le siège est situé à Lubumbashi, est une des plus grandes banques de la RDC, avec l'équivalent de 1,5 milliards de dollars américains d'actifs. L'importante palette de services à la clientèle de la TMB couvre le retail banking, les PME, les grandes entreprises, et les canaux digitaux. La banque compte plus de 110 agences et guichets à travers la République Démocratique du

Congo, auxquels il faut ajouter un réseau d'agents bancaires.

Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie du Groupe KCB de renforcer sa présence à l'échelle régionale. Une fois finalisé, cet achat complètera l'emprise régionale du Groupe KCB avec une base d'actifs de 1.500 milliards de Shillings Kenyans (l'équivalent de 12,6 milliards de dollars américains) et devrait consolider les réseaux bancaires Retail et Corporate du Groupe.

«Ceci fait partie de notre stratégie continue d'exploiter les opportunités de nouvelle croissance en investissant, et en maximisant les rendements des activités existantes du Groupe. Cela nous donne une grande marge de manœuvre pour accélérer nos ambitions de croissance afin de produire de la valeur pour nos actionnaires, de soutenir l'effort pour une inclusion financière plus large, et pour la transformation sociale et économique en Afrique, et au-delà. Nous sommes ravis de pouvoir jouer un rôle de catalyseur du développement économique de la RDC et de l'Afrique de l'Est», a déclaré Andrew Wambari Kairo, le Président de KCB Group.

«Nous sommes enthousiasmés par les opportunités que KCB offre dans cette transaction, et sommes fiers d'apporter notre connaissance approfondie du Congo et notre expérience au Groupe KCB. Nous pensons



La TMB passe sous pavillon KCB Group pour plus de 12 milliards USD

qu'avec notre connaissance du marché local, appuyé par la taille et l'expertise du Groupe KCB, nous devrions être en mesure d'augmenter nos parts de marché et les rendements pour les actionnaires, de mettre en commun nos synergies, en vue d'exploiter les opportunités d'affaires», a souligné, pour sa part, Robert Levy, le Président du Conseil d'Administration de la TMB.

Avec cette acquisition, les clients de la TMB bénéficieront de ce qui se fait de mieux en solutions numériques, de solutions bancaires transactionnelles, d'une expertise en financement du commerce et d'un accès aux opportunités commerciales régionales offertes par le groupe KCB. La TMB ouvrira au Groupe KCB l'accès au deuxième plus grand pays d'Afrique, avec une population estimée à plus de 93 millions d'habitants.

Au cours du premier trimestre 2022, le bénéfice après impôts de KCB Group PLC a bondi de 54,6% atteignant 9,9 milliards de Shillings Kenyans. Cette hausse, partant de 6,4 milliards de Shillings Kenyans pour la

même période de l'année passée, a été stimulée par la croissance du revenu total et la réduction des provisions pour pertes sur prêts.

Les revenus ont progressé de 26% atteignant 29 milliards de Shillings Kenyans, sur la base d'une hausse des revenus d'intérêts, d'un accroissement dans les revenus provenant des engagements hors bilan, des commissions de service, et d'une hausse de 21,1% dans les gains sur les autres actifs.

A PROPOS DE KCB GROUP PLC

KCB Group Plc est la plus grande organisation pourvoyeuse de services financiers en Afrique de l'Est, créée en 1986 au Kenya. Au fil des ans, le Groupe a grandi et déployé ses ailes en Tanzanie, au Sud Soudan, en Ouganda, au Rwanda, au Burundi et en Éthiopie. Le Groupe KCB est aussi propriétaire de la National Bank of Kenya, un établissement de crédit Kenyan.

Aujourd'hui KCB possède le plus grand réseau d'agences dans la région avec 492 agences, 1 178 distributeurs automatiques

de billets, et plus de 25 496 marchands et agents offrant des services bancaires 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, en Afrique de l'Est. KCB Group possède également KCB Bancassurance Intermediary limited, KCB Capital Limited, KCB Foundation, et Kencom House Limited, deux établissements non bancaires.

Ceci est complété par le mobile banking et des services internet banking, avec un centre d'appel disponible 24 heures sur 24 afin que nos clients puissent entrer en contact avec la banque. KCB a un vaste réseau de correspondants composé de plus de 200 banques à travers le monde. Nos clients sont assurés du traitement efficace de leurs besoins relatifs au commerce international, quelle que soit leur localisation.

A PROPOS DE LA TRUST MERCHANT BANK SA

Après avoir démarré ses activités en 2004, la TMB est aujourd'hui un des principaux fournisseurs de services financiers en République Démocratique du Congo. Pionnière de l'inclusion financière, la TMB possède la plus large base clientèle de toutes les banques opérant en RDC, de même que le plus grand réseau d'agences.

Largement reconnue comme une banque innovatrice dans le secteur bancaire congolais, la TMB fut la première banque du marché à introduire les services mobiles bancaires, et, plus récemment, la première à lancer le crédit-bail. La TMB est également propriétaire d'une compagnie d'assurance vie, Afrissur SA, une des trois seules compagnies d'assurance vie du pays.

6^e semaine annuelle de l'industrialisation : Sama Lukonde vante les opportunités de la RDC

Le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, a présidé, mardi 2 août 2022 au Palais du peuple, la cérémonie d'ouverture de la 6^{ème} semaine annuelle de l'industrialisation de la Communauté de développement de l'Afrique Australe (SADC), dans la perspective du 42^{ème} sommet des Chefs d'Etat.

Cette 6^{ème} semaine annuelle est axée sur le thème «Promouvoir l'industrialisation par l'agro-transformation, la valorisation des minéraux et les chaînes de valeur régionales pour une croissance économique inclusive et résiliente».

Dans leurs mots de circonstance, les ministres de l'Intégration et celui de l'Industrie ont, tour à tour, fait savoir que le plan directeur d'in-

dustrialisation de la République Démocratique du Congo, qui est l'un des piliers du programme économique du Gouvernement piloté de main de maître par le Premier ministre Sama Lukonde, constitue pour notre pays, le soubassement de ces assises axées sur la promotion de l'industrialisation par l'agro-industrie pour une croissance économique inclusive et résiliente.

En présence des ministres et vice-ministres, membres du Gouvernement, des délégués et représentants des pays membres de la SADC, le chef du Gouvernement a souligné qu'au regard des ressources naturelles dont regorge la République Démocratique du Congo avec plus de 80 millions de terres arables

ainsi qu'une pluviométrie régulière, une faune et une flore très riches et variées, son industrialisation permettra de mettre en valeur toutes ces potentialités du pays.

«La République Démocratique du Congo, son peuple et son Président, son Excellence Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, ainsi que son Gouvernement, se sentent honorés de la tenue de la 6^{ème} semaine annuelle de l'industrialisation de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe, (SADC). Ce thème nous interpelle au regard des ressources naturelles dont regorge notre espace, plus particulièrement la République Démocratique du Congo. L'industrialisation permettra de

potentialités. La République Démocratique du Congo détient plus de 80 millions de terres arables avec une pluviométrie régulière, une faune et une flore qui vont bien lui permettre de développer une chaîne agro-industrielle. Elle a besoin, à cet effet, d'investissements privés ainsi que d'infrastructures dans le secteur que j'ai mentionnés, le secteur agricole comme les autres secteurs, en vue de permettre à notre communauté de tirer des dividendes de ses potentiels et de combattre la malnutrition», a déclaré le Premier Ministre.

La 6^{ème} semaine annuelle de l'industrialisation, au-delà de son aspect relatif à la promotion des produits de la zone de la SADC, est un cadre où des

réflexions seront menées pour trouver des voies de partages scientifiques et technologiques en vue de la matérialisation régionale des infrastructures et des investissements.

«Je pense que cette 6^{ème} semaine annuelle de l'industrialisation offrira aussi à l'industrie congolaise, l'occasion de bien s'intégrer dans la zone de la SADC en exploitant tous ses potentiels non seulement miniers, mais aussi les opportunités de coopération avec les opérateurs économiques de la zone australe. Je vous invite ainsi, industriels et opérateurs économiques, à explorer les opportunités qu'offre notre pays la République démocratique du Congo», a ajouté le chef du Gouvernement.

AVEC CELCOM/PRIMATURE

Avec un casier judiciaire compromis, Mme la gouverneure du Tanganyika sur un siège éjectable

A peine élue, Mme la gouverneure de la province du Tanganyika, Julie Ngungwa Mwayuma, rattrapée par une condamnation judiciaire datant de 2012, doit se battre pour sauver son poste. Avec un casier judiciaire plus que jamais compromis, il n'est pas évident que Mme la gouverneure s'en tire aussi facilement. A Kalemie, ses jours sont comptés à la tête de la province.

ECONEWS

Le détail a peut-être échappé à la CENI (Commission nationale électorale indépendante) et aux instances judiciaires qui ont examiné le cas de recours, avant que le Chef de l'Etat ne procède aux nominations de quelques gouverneurs de province par voie d'ordonnance. Mais, chassez le naturel, il revient au galop, rappelle un vieil adage.

Dans le Tanganyika, Mme la gouverneure Julie Ngungwa Mwayuma, est en train, peut-être, de vivre ses derniers jours à la tête de la province. La raison est bien simple : son casier judiciaire n'est pas vierge.

Dans un mémo des élus locaux de la province du Tanganyika dont une copie est parvenue à Econews, on exige la démission de Mme la gouverneure en raison de son casier judiciaire compromis par une affaire datant de 2012.

RAPPEL DES FAITS

En effet, suite à une plainte initiée par la société Brasimba, le Parquet général de Lubumbashi, dans son dossier RFFA/RMP.2010/PG.025/MMK/2012, avait déféré Mme Ngungwa Mwayuma Julie devant le Tribunal de paix de Kamalondo qui la condamnera en 2012 à 18 mois de servitude pénale principale pour escroquerie, faux et usage de faux lorsqu'elle se livrait à des livraisons frauduleuses des produits Brasimba. Ainsi, Mme Ngungwa Mwayuma Julie fera la prison.

En date du 10 mars 2014, cette dernière va encore être arrêtée par le même Parquet Général de Lubumbashi, sous mandat RMP 3943/PG.025/MMK, qui la poursuivait toujours du chef d'escroquerie sur la BRASIMBA SA pour faux et usage de faux.

En date du 6 mai 2022, Mme Ngungwa Mwayuma Julie a été élue, contre toute attente, gouverneure de la province du Tanganyika alors



Dans le Tanganyika, les jours de Mme Julie Ngungwa sont comptés à la tête de la province

qu'elle n'avait pas renseigné dans son dossier de candidature déposée à la CENI qu'elle avait déjà été pénalement condamnée et arrêtée plus d'une fois pour des faits d'escroquerie et de faux et usage de faux.

Il se trouve dès lors que le dossier de candidature, dont le casier judiciaire ainsi que le certificat de bonne vie et mœurs déposé par Mme Julie Ngungwa à la CENI pour sa candidature au poste de gouverneur de la province du

Tanganyika, contenait des mentions fausses.

«La précitée a délibérément menti sur les conditions substantielles de son éligibilité touchant à son casier judiciaire ainsi qu'à sa conduite et ses mœurs. A partir du moment où elle a été élue sur fond de faux en écriture, il appartient au procureur général de se saisir de ce dossier pour que, conformément à la loi pénale de la RDC, elle réponde de son comportement criminel»,

indique le mémo.

Que reste-t-il à faire ? En tout cas, la balle est dans le camp du vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur et Sécurité, Mme Daniel Aselo, qui doit constater les graves irrégularités qui ont entouré l'élection de Mme Ngungwa dans la province du Tanganyika. Pour l'instant, Kinshasa reste encore silencieux sur ce dossier. Mais, à Kalemie, chef-lieu de la province, la grogne est bien visible. Le peuple de Tanganyika attend voir Kinshasa intervenir pour rétablir la légalité au gouvernorat de la province.

Pour Mme Julie Ngungwa, sa seule voie de survie est la démission pour éviter de se couvrir d'opprobre dans une procédure de déchéance qui ne devrait nullement jouer en sa faveur

«*Fraus omnia corrumpit*», autrement dit, «*la fraude corrompt tout*», rappelle un vieil adage, particulièrement connu des juristes. Cet adage partage le rare privilège de garantir la loyauté des rapports juridiques et le principe de bonne foi. En dissimulant son casier judiciaire, Mme Julie Ngungwa a tout faussé, jusqu'à remettre en cause son élection au gouvernorat de la province du Tanganyika.

Parquet général près la Cour de cassation : la deuxième audition de Jean-Marc Kabund n'a pas eu lieu

M.M.F.

Le suspense autour de la comparution de Jean-Marc Kabund-a-Kabund à la Cour de cassation se prolonge. L'audience de ce mardi 2 août après le renvoi de celle du 28 juillet 2022, n'a pas étanché la soif des pro et anti Kabund-a-Kabund qui se répandent en spéculations parfois farfelues.

Entre-temps, le député Kabund-a-Kabund doit patienter au cours de la semaine avant d'être fixé par les successeurs du procureur près la Cour de cassation admis à la retraite.

Jean-Marc Kabund-a-Kabund était attendu à la Cour de cassation, le mardi 2 août 2022. Il est venu, mais le procureur qui instruit le dossier était invisible. Jean-Marc Kabund-a-Kabund, a finalement regagné son domicile en milieu d'après-midi après avoir végété plus de quatre heures dans les locaux du 2^{ème} étage de l'immeuble de la CNSS, boulevard du 30 Juin à Kinshasa.

La prochaine audience est fixée au 9 août prochain.



Jean-Marc Kabund-a-Kabund lors de la conférence de presse qui lui vaut aujourd'hui une convocation au Parquet général près la Cour de cassation

De renseignements pris auprès des sources recoupées, il ressort que le juge instructeur ne s'était pas absenté à dessein. Le contretemps résultant plutôt de la mise à la retraite de plusieurs hauts magistrats aux termes de l'ordonnance présidentielle publiée lundi dernier. Mesure qui concerne effectivement le procureur général près la Cour de cassation, Victor Mumba. Du

coup, ce dernier se trouve dessaisi d'office du dossier, à charge de son successeur de poursuivre l'instruction.

Le député Jean-Marc Kabund-a-Kabund, ancien président intérimaire du parti présidentiel, l'UDPS, et vice-président honoraire de l'Assemblée nationale, est poursuivi pour des propos tenus lors de la sortie officielle de son parti (Alliance pour le changement) à

la mi-juillet 2022. Son immunité parlementaire levée par le bureau de la chambre basse, il devra répondre de divers griefs parmi lesquels l'outrage envers le chef de l'Etat qu'il avait traité d'incompétent et de jouisseur. Un caractère jouissif caractérisé, selon lui, par des détournements de fonds publics transférés dans des paradis fiscaux à bord des jets affrétés. Par la même occasion, il avait

fustigé le fait que l'armée et la police n'aient pas reçu leurs dotations depuis l'arrivée au pouvoir de Félix Tshisekedi.

Le procès de Jean-Marc Kabund-a-Kabund, s'il devait se tenir un jour, sera pour le moins explosif et riche en révélations, compte tenu des charges politiques qu'il a assumées tant au niveau de son ancien parti que de celui de l'Assemblée nationale. Même si son éviction de l'UDPS ne devrait pas sensiblement déstabiliser le parti bientôt quadragénaire, le concerné ne se prive pas de proclamer qu'il est parti de l'UDPS, emmenant avec lui de nombreux combattants déçus par les promesses non tenues de leurs leaders en matière d'emplois, malgré leur enrichissement personnel au détriment des masses.

D'où, ces montées de fièvre constatées lors de la première audience du 28 juillet 2022, quand un groupe de conducteurs de taxis-motos avaient tenté de gagner le siège de la Cour de cassation avant d'être dispersés par la police.

Haut-Katanga : « Marifa », ce trou noir par où coulent les recettes du péage

Sur les routes de la province du Haut-Katanga, une pratique maffieuse d'un autre âge s'est développée autour des revenus du péage. Le système est connu sous le nom de « Marifa », un mot swahili qui renvoie aux fétiches. Ce système maffieux prospère, malgré toutes les dénonciations. Une fois de plus, c'est le FONER (Fonds d'entretien routier) qui est pointé du doigt. On attend des sanctions exemplaires pour décourager ceux qui entretiennent ce circuit de coulage des recettes publiques.

Circuler sur les routes de la province du Haut-Katanga passe pour un véritable chemin de la croix. Pour cause, il y a un circuit maffieux qui s'est développé dans la gestion des fonds perçus au titre de péage.

Pour arrondir leur fin de mois, certains agents du péage, affectés sur les tronçons Mokambo-Kasumbalesa et Kasumbalesa-Lubumbashi, ont mis en place un système parallèle de perception des fonds. Tout s'est fait sur le dos de l'Etat, passif et, apparemment, dépassé par l'ampleur des dégâts.

Dans le Haut-Katanga, le système est connu sous le nom de « Marifa », un mot swahili qui signifie fétiche. Il consiste à donner un petit billet aux conducteurs de camions poids lourds, moyennant le tiers ou la moitié du tarif normal du péage. Avec ce bout de papier en mains, le conducteur est assuré de passer à tous les postes jusqu'à Kolwezi, dans la province du Lualaba.

Ceux qui font la route Lubumbashi-Kasumbalesa ne

manqueront pas de remarquer des camions poids lourds qui stationnent au niveau de l'ancien poste de péage, au-delà du village Kanyaka. Il y a là, surtout des camions-citernes en provenance de Mokambo dans le territoire de Sakanika. Sans le savoir, ils assistent à un manège maffieux savamment orchestré. Il s'agit du système « Marifa » qui se met en place discrètement.

Bien à l'abri des regards, un membre du cartel griffonne des signes sur un bout de papier. Il les tend ensuite, ni vu ni connu, au chauffeur qui aussitôt démarre. Tout au long de cette chaîne maffieuse, ses complices sauraient, à partir des signes inscrits, le montant perçu. C'est le soir venu qu'ils feront les comptes pour se distribuer le butin.

LE POT-AUX-ROSES

Au mois d'avril dernier, le vice-gouverneur du Haut-Katanga avait dépêché à Mokambo, Philippe Kibawa, directeur provincial du service anti-fraude, pour s'enquérir de



la situation. Le but était de vérifier des allégations de fraude au niveau du péage sur l'axe Mokambo-Lubumbashi, au regard de plusieurs dénonciations anonymes faisant état d'une fraude massive à différents échelons du péage.

« Les indices sont là. Les camions que vous voyez n'ont aucune preuve qu'ils se sont acquittés de la taxe du péage », avait-il déclaré à la presse, à l'issue de sa visite de terrain.

Quelques jours plus tard, le vice-gouverneur, Jean-Claude Kamfwa Kimimba, s'était rendu en personne sur cet axe. Sur place, il avait intercepté plus de 20 camions poids lourds qui ont franchi le péage, après avoir contourné le circuit officiel.

Nombre d'observateurs

estiment que, sur l'axe Kasumbalesa-Kolwezi, jusqu'à 50 camions ne s'acquittent pas du péage par des voies officielles. Ainsi, ce serait près de 100 camions poids lourds qui se soustraient au paiement de cette taxe, soit un coulage d'environ 30.000 USD par jour pour la seule catégorie de poids lourds.

Pour calculer correctement les pertes quotidiennes, il faut prendre en compte des privilèges accordés aux barons de la République, notamment les députés, sénateurs, ministres et corps diplomatiques, des véhicules privés, des militaires, des policiers, des services d'intelligence et d'autres catégories qui sont exemptés du péage pour des raisons inconnues.

Ainsi, tout calcul fait,

c'est près de 100.000 USD de coulage des recettes de péage qu'on enregistre chaque jour sur les routes du Haut-Katanga.

A l'époque, le professeur Luzolo Bambi, ancien conseiller spécial de Joseph Kabila en charge de la lutte contre la corruption, avait estimé que le Trésor public perdait jusqu'à 15 milliards de dollars américains du fait des détournements de deniers publics. Le péage est certainement l'un de ces points de coulage des recettes publiques.

Il va de soi que s'il est prouvé qu'il y aurait des agents véreux qui seraient impliqués dans une quelconque fraude, des sanctions sévères seront appliquées à leur encontre.

AVEC MAGAZINE LA GUARDIA

Gestion des investissements publics : une mission conjointe FMI-Banque mondiale annoncée du 24 août au 9 septembre à Kinshasa

FRANCIS M.

Vendredi en Conseil des ministres, le Gouvernement s'est penché sur l'évaluation du système de gestion des investissements publics en République Démocratique du Congo (RDC). Pour appuyer le Gouvernement dans la mise en œuvre de quelques-unes des mesures et actions prioritaires, une mission d'assistance technique des Institutions de Bretton Woods est attendue du 24 août au 9 septembre 2022 à Kinshasa.

Devant le Conseil des ministres, le ministre des Finances, Nicolas Kazadi Kadima-Nzuji, a rappelé qu'au cours de la période du 28 février au 24 mars 2022, le Gouvernement a organisé une évaluation du système de gestion des investissements publics de notre pays



Nicolas Kazadi Kadima-Nzuji, ministre des Finances

selon l'approche PIMA.

Il a indiqué que cette évaluation a mis en évidence plusieurs problèmes et pesanteurs qui limitent l'expansion dynamiquement vertueuse – à la fois quantitative et qualitative – des investissements publics en République Démocratique du Congo.

Les faiblesses constatées ont été caractérisées, notamment par la gestion peu rationnelle des investissements publics en raison, d'une part, de la faible capacité à mobiliser des ressources; et d'autre part, de leur

affectation peu efficace pour financer les besoins prioritaires dans ce domaine.

Face à cette situation, le Gouvernement s'apprête à implémenter une série de mesures et actions de réformes prioritaires visant à améliorer la gouvernance. Elles consistent notamment : « en la mise en place d'un cadre réglementaire de gestion des investissements publics qui passe par la signature d'un décret sur la gouvernance des investissements publics qui est l'un des repères structurels du programme économique conclu avec le Fonds monétaire international (FMI); au renforcement de la coordination en matière de suivi des programmes et projets sur financement extérieur par la création d'un bureau unique de coordination et de suivi des projets; en l'amélioration de la supervision des partenariats publics privés et de la maîtrise des risques budgétaires y associés; en l'amélioration de la qualité des documents de planification stratégique; au développement des méthodologies standards et la systématisation de l'évaluation préalable des projets d'investissements, y compris l'évaluation des impacts climatiques; au développement de manière progressive d'une banque intégrée de données sur les projets; au renforcement de l'unité budgétaire; en l'assurance de la couverture des besoins en entretien par l'adoption de méthodologies standard et au travers d'évaluations de l'augmentation des besoins liée aux changements climatiques et au renforcement de la coordination des dépenses en capital entre le pouvoir central et les provinces, en lien avec le processus de décentralisation ».

Modalités de gestion de la redevance minière : le RCEN salue l'implication de la ministre des Mines

Le Réseau des Communicateurs de l'Environnement (RCEN) a tenu à féliciter la ministre des Mines pour avoir instruit le secrétaire général aux Mines de prendre une circulaire accompagnant la mise en application du décret du Premier ministre fixant les modalités de collecte, répartition, de gestion et contrôle des quotités de la redevance minière versées aux provinces et ETD (Entités territoriales décentralisées) impactées par les projets miniers.

T. MASTALA

À travers une lettre signée par son coordonnateur, Jeff Mbiya Kadima, le Réseau des Communicateurs de l'Environnement (RCEN) félicite la ministre des Mines, Mme Antoinette N'Samba, pour avoir instruit le secrétaire général aux Mines de prendre une circulaire accompagnant la mise en application du décret du Premier ministre fixant les modalités de collecte, répartition, de gestion et contrôle des quotités de la redevance minière versées aux provinces et entités territoriales décentralisées (ETD) impactées par les projets miniers.

Le RCEN espère que les animateurs des ETD bénéficiaires de cette action citoyenne vont améliorer la gestion et assurer une affectation responsable et judicieuse de ces revenus infranationaux pour le bien-être de leurs populations en finançant leur plan de développement local (priorités des communautés locales impactées).

« Nous apprécions à juste valeur la proactivité et la diligence de la ministre des Mines sur des questions qui touchent directement son secteur », note le coordonnateur du RCEN, en réaction à la décision de la ministre des Mines.

LE PLAIDOYER

« Nous vous prions d'instruire le secrétaire général aux Mines de signer une circulaire pour accompagner l'application du décret dont l'effectivité pose problème au niveau des ETD », alertait le RCEN, dans une correspondance à la ministre nationale des Mines, Antoinette N'Samba.

Pour Antoinette N'Samba, cette demande du RCEN était pertinente. « Faisant suite à votre requête, je charge le secrétaire général aux Mines qui me lit en copie de prendre une circulaire accompagnant la mise en application dudit décret », notait la ministre des Mines.

Pour sa part, le RCEN a, dans une note envoyée à notre Rédaction, annoncé qu'il espère que « les animateurs



Jeff Mbiya, coordonnateur du RCEN

des entités territoriales décentralisées, dont les bourgmestres qui sont bénéficiaires de cette action citoyenne, vont améliorer la gestion et assurer une affectation responsable et judicieuse de ces revenus infranationaux pour le bien-être de leurs populations en finançant leur plan de développement local ».

Selon l'article 58 de la Constitution, « tous les Congolais ont le droit de jouir des richesses nationales. L'Etat a le devoir de les redistribuer équitablement et de garantir le droit au développement ».

En application de cette disposition, le Code minier de

2002 prévoyait notamment, en son article 242 que la redevance minière devait être versée par le titulaire du titre minier d'exploitation au Trésor public qui se chargeait de la distribuer selon la répartition suivante : 60% resteront acquis au Gouvernement central; 25 % sont versés sur un compte désigné par l'administration de la province où se trouve le projet; 15 % sur un compte désigné par la ville ou le territoire dans le ressort duquel s'opère l'exploitation.

Cependant, dans la pratique, le pouvoir central ne reversait pas, sussure-t-on dans les milieux concernés, les

quotas-parts réservées à la province et aux ETD.

Le Code minier révisé de 2018 a apporté plus de précision à la répartition de cette redevance minière. À cet effet, l'article 242 de ce Code indique que le paiement des quotas-parts des provinces et des ETD s'effectue directement sur le compte désigné par l'administration de la province où se trouve le projet minier et sur un compte désigné par l'entité territoriale décentralisée dans le ressort duquel s'opère l'exploitation minière.

Ainsi, les provinces n'ont désormais plus besoin d'attendre une rétrocession provenant du pouvoir central afin de bénéficier de leur quote-part de la redevance minière. S'agissant du titre minier superposé sur deux ou plusieurs provinces, l'article 527 du Règlement minier révisé stipule qu'« en cas de chevauchement des carrés du périmètre d'exploitation sur deux ou plusieurs provinces, villes ou Entités territoriales décentralisées, la répartition des quotités leur revenant se fait conformément aux dispositions de l'article 40 du présent décret ».

Malgré tous ces garde-fous, la répartition de la redevance minière pose toujours problème. Avec les instructions de la ministre des Mines, on devrait s'attendre à une nette amélioration sur le terrain.

Développement durable : Kinshasa mise sur la technologie pour l'atteinte des ODD

Connecter la ville de Kinshasa aux nouvelles technologies pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) d'ici à 2030. C'est le projet porté actuellement par le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) dans le cadre de son initiative « Smart City » qui allie le Cloud et l'intelligence artificielle (IA) pour le bien-être des populations.

Entre science et analyse des données, les métiers du numérique seront au-devant de la scène en République Démocratique du Congo où vient de s'achever un forum organisé sous le thème « Intelligence artificielle (IA), mythe ou réalité ». Selon les autorités de ce pays d'Afrique centrale, la capitale Kinshasa peuplée par 17 millions d'âmes (juste derrière Lagos au Nigéria, Ndlr) sera bientôt une ville intelligente grâce à la mise en œuvre du projet « Smart City » lancé en 2019.

« L'Etat envisage de nu-



Vue aérienne de la ville de Kinshasa

meriser tous les secteurs d'activités, que ça soit dans la santé, les finances ou dans l'éducation. Il est important qu'il y ait une réglementation sur les informations qui circulent dans les différentes structures », affirme Olga Kavira,

la conseillère du ministre RD congolais du Numérique.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN LIGNE DE MIRE

Dans le cadre de ce projet calqué sur la mise en œuvre des Objectifs de développe-

ment durable à l'horizon 2030, les autorités de la RDC, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud), ont organisé en avril 2021 un colloque baptisé « Congo Bulmaya » au sein du Centre d'innovation de Lubum-

bashi (Cinolu).

L'évènement qui a réuni les acteurs de la Société civile, les municipalités des 26 provinces de la RDC ainsi que les professionnels de l'informatique et de la finance venus d'Afrique centrale s'est refermé par l'annonce de la création de 1000 emplois verts à travers une dizaine de start-up d'ici à 2024.

Dans le même temps, le projet « Ville lumière » est en gestation en RDC. L'initiative portée par l'organisation Etat de la diaspora africaine (SOAD) et l'organisation non gouvernementale (ONG) Action communautaire pour le développement socio-économique (ACDS), vise la transformation digitale de la localité de Muanda située dans la province du Kongo Central.

Si l'objectif prévu à travers le projet est de changer les conditions de vie d'au moins 100.000 habitants, aucune information spécifique ne fuit pour le moment quant à sa mise en œuvre.

AVEC AFR1K21

Lu pour vous

Le phénomène «bouchons» à Kinshasa : causes, effets et pistes de solutions

La situation des embouteillages à Kinshasa est préoccupante. En effet, lors de la 37^{ème} réunion du Conseil des ministres tenue le 21 janvier 2022, le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, était revenu sur ce problème sérieux en instruisant le gouverneur de la ville de Kinshasa et les responsables de la Police nationale congolaise de faire respecter le Code de bonne conduite aux éléments de la Police, le Code de la route aux usagers de la route, de procéder au désengorgement de toutes les artères de la ville, etc. Pour éradiquer les embouteillages ou « bouchons » qui impactent négativement les activités socio-économiques de Kinshasa, Frère Pie Nsukula Bavingidi, Frère visiteur provincial, représentant légal de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, District du Congo-Kinshasa propose, en sa qualité de chercheur, des pistes de solutions dans son article publié dans la revue du Centre de Recherche Interdisciplinaire de l'Université pédagogique nationale (CRIDUPN) dont le titre est repris ci-dessous.

VÉRON KONGO

En menant une étude sur la situation d'embouteillages dans la ville de Kinshasa, l'auteur (Frère Pie Nsukula Bavingidi, Frère visiteur provincial, représentant légal de l'Institut des Frères des écoles chrétiennes, District du Congo-Kinshasa) a focalisé son attention sur les usagers de la route ci-après : chauffeurs, conducteurs de motos-taxis communément appelés «Wewa», éléments de la Police de circulation routière (PCR), élèves et étudiants, personnes adultes et autres usagers de la route (tireurs de chariot et vendeurs ambulants).

Abordant l'aspect causal des embouteillages, l'auteur note que les conducteurs de motos-taxis manquent de professionnalisme et constituent un risque pour les âmes qu'ils transportent. Il en est de même des tireurs de chariot dont le déploiement sur la chaussée est souvent indigeste et gêne la circulation.

Les éléments de la Police de circulation routière se livrent à des pratiques inconformes en devenant des «agents de désordre» au lieu d'être des «agents de l'ordre».

Les vendeurs des produits maraîchers et autres écoulant leurs marchandises sur la chaussée. Leur présence rétrécit la voie routière et rend la circulation difficile.

Dans tout cela, les piétons paient le pot cassé suite aux difficultés de transport et nombreux d'entre eux traversent mal la chaussée. Au lieu d'utiliser les passerelles par exemple, ils préfèrent prendre le raccourci en escaladant les séparateurs. D'autres ne tiennent pas compte des passages cloutés pour traverser la chaussée, d'autres encore envahissent la chaussée lorsque le transport devient difficile jusqu'à se précipiter à monter à bord des véhicules, etc. Il y a aussi les comportements imprévisibles des étudiants, tels que la manifestation et les revendications politiques sur la voie publique, les «réquisitions» intempestives des



véhicules des sociétés, les tapages routiers les jours des cérémonies de collation des grades académiques, les levées de deuil etc. Tout ceci rend la circulation difficile.

D'autres causes sont l'état d'impraticabilité des routes, le non-respect par les officiels et non-officiels des règles de courtoisie routière.

Les conséquences qui en résultent sont : l'augmentation du prix de la course, la fuite des tronçons et la pratique de «demi terrain» (pratique qui consiste à sectionner le parcours par les chauffeurs; le fait de vouloir coûte que coûte passer premier en se faufilant entre les véhicules expose les conducteurs de taxis-motos aux risques des accidents de la circulation. Débordés, tendus et stressés, les éléments de la Police de circulation routière s'éclipsent, laissant les usagers de la route se débrouiller seuls.

Les marchés de fortune créés le long des artères exposent les vendeurs à des accidents de la circulation.

Comme pistes de solution, Frère Pie Nsukula Bavingidi estime que, pour juguler le phénomène «bouchons» constaté fréquemment à Kinshasa, l'Etat est le seul habi-

lité à rappeler les usagers de la route à l'ordre et à le maintenir.

Concernant les chauffeurs, des actions doivent être prises par l'Etat en vue de faciliter la circulation : le recyclage des chauffeurs, le contrôle permanent de leur santé visuelle et psychique ainsi que le contrôle technique rigoureux de leurs engins.

Quant à l'entrée dans la ville de Kinshasa des véhicules appelés « poids lourds », Frère Pie pense qu'elle doit être réglementée en exigeant par exemple de n'entrer à Kinshasa que la nuit pour éviter des engorgements.

Association regroupant tous les chauffeurs de la République Démocratique du Congo, l'ACCO a l'impérieux devoir de sensibiliser ses membres à avoir un comportement civique et moral digne de les honorer et leur métier.

Il est souhaitable que les conducteurs de motos-taxis suivent une formation dont la fin doit être sanctionnée par un document officiel. Ils doivent être identifiés ainsi que leurs motos et qu'on leur octroie une plaque d'immatriculation et un permis de conduire. Le respect

du Code de la route et le port obligatoire de casque doivent être de rigueur.

Les éléments de la Police de circulation routière doivent être conscientisés régulièrement afin qu'ils changent de mentalités. L'Etat doit obliger les vendeurs à ne pas vendre sur la chaussée pour que celle-ci soit dégagée. Pour les piétons, la connaissance des règles rudimentaires du Code de la route doit être de mise.

S'agissant des routes, elles doivent être praticables pour permettre aux usagers de circuler aisément. Le respect scrupuleux de signaux routiers est parmi les remèdes efficaces pour pouvoir lutter contre les embouteillages. Il est aussi bon aux écoles et médias d'initier les enfants à la connaissance et au respect du Code de la route.

Aux ministères de l'Intérieur et des Transports, Frère Pie propose la réinstauration du train urbain comme il en existe dans beaucoup de grandes villes du monde.

Quoique leurs cortèges soient prioritaires, les officiels ne doivent pas user de leur droit officiel pour brûler les règles de bonne conduite.

Les autorités urbaines doivent s'engager à dégager les voies publiques envahies par des épaves des véhicules et les marchés pirates, à démolir les constructions anarchiques, etc. Elles doivent avoir une politique d'entretien des routes afin d'éviter les nids de-poule.

Enfin, il est bon que le gouvernement s'implique davantage dans les projets de réhabilitation des routes.

Nord-Kivu : l'UNICEF préoccupé par la vie des enfants victimes des menaces à Rutshuru et Nyragongo

VÉRON K.

Trois mois après le début de la crise dans le territoire de Rutshuru dans la province du Nord-Kivu, les besoins humanitaires ne font qu'augmenter. Et suite aux multiples vagues de déplacement et au manque de possibilité de retour, les enfants qui sont extrêmement vulnérables ont un besoin urgent d'assistance. D'où le récent séjour du représentant de l'UNICEF en République Démocratique du Congo, Grant Leaity, dans ce territoire, précisément dans les localités de Rutshuru et Kalengera.

Selon le communiqué de l'UNICEF parvenu à notre Rédaction, plus de 190.000 personnes, dont la moitié sont des enfants, ont été forcées, depuis le mois

de mars 2022, à quitter leurs villages vers les territoires de Rutshuru et Nyragongo. Et en rencontrant la communauté des déplacés, Grant Leaity a constaté que les familles déplacées et celles d'accueil ont un besoin urgent de nourriture, d'articles ménagers ainsi que d'assistance en matière de santé, eau, hygiène et assainissement. « Des milliers d'enfants sont en danger et ont un accès très limité aux services sociaux de base nécessaires à leur survie dans cette crise qui risque de se poursuivre, car les familles hésitent à retourner dans leurs villages », a indiqué le représentant de l'UNICEF en RDC. Et de poursuivre : « L'UNICEF a accentué ses activités pour renforcer sa réponse en faveur des familles déplacées,

des populations hôtes et des habitants qui vivent à côté de la zone d'affrontement. Néanmoins, d'une manière générale et compte tenu de l'amplitude de cette crise, l'assistance humanitaire tarde à arriver alors que les besoins continuent d'augmenter de façon alarmante. Faute d'assistance, certains déplacés sont obligés de rentrer dans leurs villages d'origine situés dans les zones instables entre les positions des belligérants. Il est impératif de réagir maintenant afin de prévenir une augmentation importante des cas d'enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère »

Toutefois, note le communiqué, l'UNICEF et ses partenaires fournissent une assistance dans le domaine de la protection

de l'enfance, la nutrition, la vaccination, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, la réponse au choléra, l'approvisionnement en articles ménagers essentiels (AME) ainsi que dans l'éducation.

C'est ainsi qu'au cours de trois derniers mois, dans le territoire de Rutshuru, 272 latrines et 132 douches ont été aménagées dans les lieux d'accueil des familles déplacées ; 9.890 m3 d'eau disponibles et plus de 40.000 personnes sensibilisées à l'hygiène. Il a été organisé des interventions rapides contre le choléra et distribué des kits de prévention à 3500 familles.

Grâce au programme de réponse rapide (UniRR), 4.718 familles ont bénéficié des articles d'urgence et des kits de santé et des intrants nutrition-

nels ont été remis à quatre structures sanitaires. Il a été facilité la prise en charge à 654 enfants souffrant de malnutrition aiguë et 1500 personnes ont été sensibilisées aux bonnes pratiques nutritionnelles.

L'UNICEF et ses partenaires ont également assisté 647 enfants séparés de leurs familles, dont 482 ont été réunis avec leurs gardiens et 165 ont été remis aux familles d'accueil. A travers des Espaces Amis d'Enfants, ils ont fourni un appui psychosocial à plus de 2.000 enfants. 350 élèves déplacés en Ouganda ont été assistés à participer aux épreuves de examen d'Etat à Rutshuru. Plus de 3.000 personnes ont été sensibilisées à la prévention des risques de violences basées sur le genre.

RDC : le délicat retrait de la Monusco de nouveau sur la table

Les manifestations sanglantes contre la mission onusienne et le drame meurtrier de Kasindi mettant en cause des casques bleus, posent à nouveau la question du départ de la Monusco. Une difficile équation à résoudre au vu de l'importance des Nations Unies dans l'aide humanitaire, et de la dégradation de la situation sécuritaire à l'Est du Congo.

« Monusco dégage ! » La revendication des manifestants à Goma, Butembo ou Uvira la semaine dernière, n'a jamais été aussi clairement exprimée. Le bilan de ces manifestations contre la mission de l'ONU au Congo interpelle également : 15 morts selon le gouvernement, dont trois casques bleus, un peu plus d'une vingtaine d'après le décompte d'organisations de la société civile. Les marches des manifestants contre les installations de l'ONU se sont rapidement transformées en émeutes, puis en scènes de pillage. Jamais le mouvement de protestation contre la Monusco, que la population accuse d'inaction face aux groupes armés, n'avait été aussi virulent et meurtrier.

Ce dimanche, un autre événement, insensé celui-là, s'est produit à Kasindi. « Des militaires de la Brigade d'Intervention de la force Monusco de retour de congé ont ouvert le feu au poste frontalier pour des raisons inexplicables et forcé le passage », explique un communiqué de la force onusienne. Le bilan est de 2 morts et 14 blessés. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres s'est dit « outré ». Les casques bleus incriminés ont été mis aux arrêts et une enquête conjointe a été ouverte avec les autorités congolaises. Ce second drame impliquant des casques bleus risque de peser lourd dans les relations entre la Monusco et la population congolaise, déjà excédée par l'impuissance de la plus importante et de la plus coûteuse des missions de maintien de la paix dans le monde.

UN BILAN CONTRASTÉ DE LA PRÉSENCE ONUSIENNE

Les habitants de l'Est du Congo dénoncent régulièrement l'insécurité grandissante qui sévit dans la région depuis plus de 20 ans, sans que l'armée congolaise ni les casques bleus ne réussissent à rétablir la stabilité. Plus de 120 groupes armés pullulent dans la zone, deux provinces (Ituri et Nord-Kivu) ont été placées en état de siège depuis plus d'un an sans résultat, la ré-

bellion du M23 a repris les armes au printemps et placé sous son contrôle la ville frontalière de Bunagana, et les rebelles ADF ou Codeco continuent de semer la terreur dans les villages de l'Est congolais en toute impunité.

Si le bilan de la Monusco n'est guère reluisant, celui des autorités congolaises l'est encore moins. La mission de l'ONU a certes connu de nombreux échecs, mais elle a surtout permis à la RDC de ne pas sombrer davantage. Les accords de paix de 2003, accompagnés par l'ONU, ont remis le pays sur le chemin de la stabilité, permettant notamment les premières élections libres en 2006. En 2013, la brigade d'intervention rapide de l'ONU a réussi, avec l'aide de l'armée congolaise, à défaire les rebelles du M23, qui s'étaient brièvement emparés de la ville de Goma. Au quotidien, la Monusco assure surtout la logistique et la protection des centaines d'ONG et d'organismes des Nations unies qui opèrent dans l'Est du Congo pour venir en aide aux 5 millions de déplacés qui ont fui l'insécurité et la misère.

LE RETRAIT TRÈS POLITIQUE DE LA MONUSCO

A Kinshasa, le pouvoir en place a toujours fait du départ de la Monusco son cheval de bataille. Politiquement, le départ des casques bleus signifierait le retour à la souveraineté pleine et entière des autorités congolaises en matière de sécurité sur l'ensemble de son territoire. Le président Joseph Kabila a très souvent fustigé la présence onusienne qu'il qualifiait « d'ingérence » étrangère, tout en sachant pertinemment que sa présence évitait le pire pour sa population en matière d'accès à l'alimentation, à l'eau potable, à la santé ou à l'éducation. Cette posture populiste anti-ONU a toujours été largement instrumentalisée par les politiques de tout bord pour justifier leurs propres échecs.

Avec le temps et une situation sécuritaire qui n'a cessé de se dégrader ces dernières années, les manifestations qui demandaient d'abord à la Monusco des actions plus musclées contre



La brigade d'intervention de l'ONU en 2013 © Monusco

les groupes armés, se sont aujourd'hui radicalisées pour exiger désormais le départ pur et simple des casques bleus. La position très prudente de l'ONU vis-à-vis du Rwanda, accusé par Kinshasa de soutenir le M23, n'a pas arrangé les choses aux yeux d'une population lassée de devoir subir l'insécurité et la pauvreté depuis plus de 30 ans. Cette frustration et cette colère semblent s'être cristallisées sur la Monusco, dont le mandat n'est pourtant que de soutenir une armée congolaise largement défaillante.

TSHISEKEDI CONDAMNÉ À UN DÉPART PROGRESSIF

L'hostilité d'une partie de la population, les violentes manifestations et le drame de Kasindi, vont-elles modifier le calendrier de départ de la Monusco ? Pour le moment, il semblerait que non. Le président Félix Tshisekedi souhaiterait bien accélérer le mouvement, et présenter ainsi le départ des casques bleus comme un point positif à son bilan sécuritaire avant les élections de 2023, mais tout comme son prédécesseur, il est bien conscient qu'un départ précipité ne ferait qu'aggraver la situation et risquerait de plonger le pays dans un chaos plus grand.

Pourtant, le gouvernement Sama Lukonde a bien engagé avec les Nations unies un plan de sortie négocié de la mission onusienne. Politiquement, cette annonce permet à Félix Tshisekedi de placer le retrait de la Monusco comme l'un de ses objectifs politiques. Lors du dernier Conseil des ministres du 29 juillet, le Chef de l'Etat a rappelé qu'un plan de départ progressif et éche-

lonné « à l'horizon 2024 » avait été signé en septembre 2021. Les casques bleus se sont effectivement retirés du Kasai en 2021 et du Tanganyika en 2022. Concernant les manifestations anti-Monusco, le président a estimé « qu'une communication appropriée devrait mettre les populations à l'abri des manipulateurs, des ennemis de la République qui agitent les esprits pour le retrait de la Monusco ».

Dans cette attaque voilée, on ne sait pas vraiment quelles sont les personnes visées par Félix Tshisekedi. Son allié politique, et président du Sénat, Modeste Bahati qui a appelé la Monusco « à plier bagages » ? L'UDPS local qui a appelé à manifester ? On en doute. Ses opposants politiques qui attendent le moindre faux pas pour fustiger son bilan ? C'est plus certain.

LES ESPOIRS DE TSHISEKEDI DANS LA FORCE RÉGIONALE

Du côté des Nations unies, les manifestations de Goma et Butembo n'ont visiblement pas fait changer d'avis le secrétaire général adjoint chargé des opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, qui était à Kinshasa ce week-end. Pour le patron des casques bleus, « la Monusco souhaite créer les conditions du retour de l'autorité de l'Etat avant qu'elle ne puisse elle-même partir ». C'est dire le chemin qui reste encore à parcourir. Dans le document qui envisage le plan de départ, 18 conditions minimales ont été posées pour effectuer « le retrait progressif et responsable de la Monusco » d'ici 2024. Et à y regarder de plus près, les conditions sont drastiques : réduction sensi-

ble des menaces armées, mise en place d'un nouveau programme de désarmement, démobilisation, réintégration communautaire et stabilisation (PDDRCS), rétablissement de l'autorité de l'Etat dans les zones de conflit, stabilisation des zones minières, la réforme de la justice, mais aussi l'engagement d'organiser des élections crédibles et transparentes en 2023.

La pression est donc grande sur le président Tshisekedi pour atteindre ces objectifs dans les délais. Le point d'étape étant fixé en 2024, soit une année après les élections, le chef de l'Etat estime sans doute pouvoir réussir ce défi lors de son second mandat. Ce qui explique, pour l'instant, l'appel au calme de Félix Tshisekedi à la population. Le président se voit difficilement gérer un départ accéléré de la Monusco en plein état de siège, et 18 mois avant des élections où la mission de l'ONU devrait appuyer logiquement l'organisation du scrutin. Mais Félix Tshisekedi pourrait bien faire accélérer le mouvement, en comptant sur l'arrivée, cet été, de la force militaire régionale mise sur pied par la Communauté des états de l'Afrique de l'Est (EEAC) à Luanda. Cette force, qui ressemblera comme deux gouttes d'eau à une Monusco-bis, pays contributeurs compris, pourrait se substituer aux casques bleus. C'est du moins la stratégie mise en avant par Félix Tshisekedi pour faire sortir les casques bleus du Congo, tout en continuant d'externaliser sa sécurité à des troupes étrangères.

CHRISTOPHE RIGAUD
AFRIKARABIA

Maroc : les défis du cahier des charges de Mohammed VI

Dans son discours pour le 23^e anniversaire de son accession au trône, le souverain chérifien a fixé d'ambitieux objectifs sociaux, économiques et diplomatiques.

ECONOMS AVEC LE POINT AFRIQUE

Premier jour du nouvel an de l'Hégire, en l'occurrence 1444, le samedi 30 juillet 2022 a permis au Maroc de célébrer le 23^e anniversaire de l'accession au trône de Mohammed VI. Pour ce faire, le souverain chérifien n'a pas dérogé à la tradition du discours du Trône, qui donne le tempo sur des sujets que le roi aura décidé de mettre en exergue pour montrer le cap que se choisit le royaume sur nombre de dossiers, politiques ou économiques, mais aussi sociaux ou environnementaux, dérèglement climatique oblige. Celui de cette année était particulièrement attendu vu les importants événements à haute portée géopolitique, géoéconomique et sociale qui se sont succédés depuis le discours de 2021, où le roi s'était montré particulièrement offensif.

Il faut dire que, lancé dans sa stratégie d'émergence et encouragé par des réalisations issues de partenariats multiples autant avec des structures de pays du nord que celles de pays du sud, le royaume chérifien a été particulièrement éprouvé par la pandémie de Covid-19 qui l'a percuté, mettant à nu ses faiblesses structurelles. Cela a justifié la mise sur les rails, par une Commission spéciale dédiée et installée sous l'autorité du roi, du Nouveau modèle de développement appelé à favoriser d'ici à 2035 un rééquilibrage global des structures en même temps que la résorption des importantes inégalités et fractures observées au sein du royaume. Comme si cela ne suffisait pas, alors que le Maroc cherchait à se remettre de la grave crise qu'a subie son secteur touristique, capital pour son économie, la crise issue de la guerre russo-ukrainienne est venue enfoncer le clou d'une situation déjà périlleuse et pleine d'incertitudes.

Dès lors, alors que l'exigence de faire converger les garanties et sécurités entre les secteurs formel et informel s'était révélée, la question de la protection sociale s'est présentée avec plus d'acuité. Plus que jamais, il convenait donc de travailler sur des mesures favorisant la cohésion de la population face à l'adversité.

Cela dit, le Covid-19 et la crise russo-ukrainienne n'ont fait que s'ajouter aux nombreux dossiers auxquels le royaume devait et doit toujours faire face. Ils concernent, sur le front diplomatique et politique, des conséquences des accords d'Abraham, notamment sur la reconnaissance par les États-Unis de la marocanité du Sahara, la reprise des relations avec Israël, la rupture des relations diplomatiques avec l'Algérie. À plus d'un égard, ces sujets ont été abordés par le roi, qui a insisté pour la poursuite des initiatives déjà prises, mais aussi pour une obligation de résultat.

Cela dit, malgré leur importance, ces dossiers n'ont été évoqués par le roi Mohammed VI dans son discours qu'après la question du Code de la famille avec laquelle le souverain chérifien a ouvert son allocution de ce samedi 30 juillet. Preuve, hautement symbolique, que la question de l'égalité homme-femme revêt une place particulière dans le dispositif de développement du pays tel que le conçoit le souverain chérifien.

Quoi qu'il en soit, dans ce discours du Trône, le roi a choisi de fixer au gouvernement et à toutes les institutions concernées un objectif clairement désigné et identifié, une sorte de cahier des charges qu'il convient d'appréhender comme les défis que le Maroc devra relever ces prochaines années. D'abord, le Code de la famille.

POUR UN CODE DE LA FAMILLE POUR UNE ÉGALITÉ HOMME-FEMME COMPLÈTE

Donc, le roi Mohammed VI a d'abord abordé la question du Code de la famille. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Depuis l'avènement au trône chérifien de Mohammed VI, notamment avec la réforme du Code de la famille en 2004 et celle de la Constitution en 2011, qui consacre l'égalité homme-femme et érige le principe de parité en objectif, les réformes en faveur des droits des femmes ont connu des avancées substantielles. Le souverain a mis le doigt sur des écarts relatifs à l'application incorrecte du Code. Et donne sa vision. Pour le souverain, le Code est dédié à la famille entière. Il n'est propre et spécifique ni aux hommes ni



Le roi Mohammed VI

aux femmes. À ses yeux, le combat des femmes pour l'égalité n'est pas encore arrivé à son terme. Explication : le Code de la famille, qui représentait en 2004 un véritable bond en avant, ne suffit plus en tant que tel.

Et le roi de pointer dans son discours nombre d'insuffisances auxquelles le Maroc devra remédier à travers la mise en place d'une deuxième génération de réformes en direction des femmes. Il s'agit pour lui d'« une condition sine qua non pour que le Maroc continue de progresser ». Il a précisé par ailleurs que « l'esprit de la réforme ne consiste pas à octroyer à la femme des privilèges gracieux, mais, bien plus précisément, à lui assurer la pleine jouissance des droits légitimes que lui confère la loi ».

« Dans le Maroc d'aujourd'hui, il n'est en effet plus possible qu'elle en soit privée », a-t-il indiqué, appelant les institutions constitutionnelles concernées par les droits de la famille et de la femme à être plus opérationnelles. Pour montrer qu'avec cette approche il est bien dans son rôle d'Emir El Mouminine, c'est-à-dire de Commandeur des croyants, le roi Mohammed VI a précisé que l'islam étant la religion officielle de l'État marocain, ces réformes devront être menées en « parfaite concordance avec les desseins ultimes de la Loi islamique [Charia] et les spécificités de la société marocaine ».

POUR UNE MEILLEURE MOBILISATION DE L'ÉTAT

Sur le volet de la gestion des conséquences de l'inflation et des contraintes liées aux conséquences de la guerre russo-ukrainienne, le souverain s'est aussi exprimé. Il faut dire que le contexte mondial lié aux instabilités géopolitiques est incertain et induit une hausse des prix dans plusieurs domaines, no-

tamment au niveau des hydrocarbures, et ce malgré les efforts concertés de l'État et des secteurs public et privé. Le roi a rappelé à ce propos qu'« outre une modeste campagne agricole, des facteurs exogènes ont entraîné une envolée des prix de certains produits de première nécessité ». Au plus haut sommet de l'État, le Maroc a ainsi réagi par un programme exceptionnel lancé par le roi en février dernier. Il a concerné une mobilisation de l'ordre de 10 milliards de dirhams, soit 940 millions d'euros. Par ailleurs, le royaume s'est également mobilisé pour allouer des crédits importants à la subvention de certains produits de base, ce qui a fait exploser le budget de la Caisse de compensation à plus de 32 milliards de dirhams, soit 3,04 milliards d'euros.

Pour aller plus loin, le souverain chérifien a lancé un appel à l'exécutif pour lutter contre les spéculations et la manipulation des prix. « Ces agissements doivent être combattus », a-t-il dit. Et de demander au gouvernement, mais aussi aux acteurs des cercles politique et économique du pays, d'offrir plus de facilités aux investissements étrangers et d'éliminer tous les obstacles qu'ils pourraient rencontrer.

Dans quelle situation se trouve le pays tel que vue par la Banque centrale marocaine au moment de cette demande ?

En présentant au souverain marocain le rapport annuel de la Banque centrale sur la situation économique, monétaire et financière pour l'année écoulée, Abdellatif Jouahri, son président, a planté le décor dans lequel le royaume devra trouver le chemin pour atteindre les objectifs assignés. Le Wali de Bank Al-Maghrib a indiqué que le royaume était sur une trajectoire de confiance avec un rebond de l'économie na-

tionale et devrait enregistrer une croissance de 7,9 %. Conséquence salubre de ce rebond : une nette hausse des recettes fiscales et un déficit budgétaire réduit et estimé à 5,9 % du PIB, et ce, alors que la reprise sur le marché du travail n'a été que partielle.

POUR LA POURSUITE DU CHANTIER DE LA PROTECTION SOCIALE

Au-delà, plus que jamais, le volet social a revêtu une importance particulière du fait de la crise sanitaire du Covid-19. Parallèlement à la manière dont le Maroc a géré la crise pandémique et la mise en œuvre de l'opération de vaccination générale et gratuite, malgré un coût onéreux pour le budget de l'État, le royaume a travaillé à accrocher les wagons sociaux à la locomotive économique. Aujourd'hui, le nombre d'adhérents à l'AMO (assurance maladie obligatoire), en l'occurrence les travailleurs non-salariés et leurs familles, a franchi la barre des 6 millions.

Pour le roi, il convient désormais de réussir ce chantier considéré comme le plus stratégique de son règne, et ce, autour de la généralisation de la protection sociale pour tous les Marocains d'ici à 2025. Un objectif ambitieux est fixé, car la barre à atteindre est celle de 22 millions d'adhérents. Quand celle-ci sera atteinte, les autorités marocaines en charge de la question de l'assurance sociale devront, selon le souhait du souverain, procéder à la généralisation graduelle des allocations familiales. Un changement majeur dans le pays.

Si les volets économique et social ont dominé le discours du Trône, celui de la diplomatie n'en a pas moins tenu une place importante. Aussi, le roi a-t-il abordé la question des relations du Maroc avec son voisin de l'Est : l'Algérie.

(Suite à la page 10)

États-Unis : les Démocrates proches d'un accord historique sur le climat

Après plus d'un an de négociations, aux États-Unis, le clan démocrate a finalement cessé de se déchirer pour proposer ce qui pourrait être le plus important plan d'investissement climatique de l'histoire américaine. Le financement de ce plan repose, entre autres, sur une hausse de l'imposition sur les multinationales et sur certains revenus du capital.

ECONEWS AVEC SLATE.FR

CALBRÉ POUR ÊTRE BÉNÉFICIAIRE

La politique américaine, souvent pleine de rebondissements, n'a pas manqué de faire honneur à sa réputation, le mercredi 27 juillet 2022. À la surprise générale, après plus d'un an d'interminables négociations, les Démocrates et la Maison-Blanche ont annoncé avoir trouvé un terrain d'entente pour un projet de loi visant à lutter contre le réchauffement climatique et à renforcer l'imposition des multinationales et des plus fortunés.

Intitulé «*Inflation Reduction Act*» (IRA, loi sur la réduction de l'inflation), il constituera, s'il est adopté, le plus important plan d'investissement climatique de l'histoire américaine et devrait permettre aux États-Unis de respecter leurs engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre de moitié d'ici à 2030, par rapport au niveau de 2005.

Le président Joe Biden et les siens sont sur le point de frapper un grand coup en replaçant l'écologie au centre des priorités politiques américaines et en redonnant un peu d'espoir à celles et ceux qui se préoccupent de la question environnementale. Une nouvelle qui arrive à point nommé pour une majorité démocrate fragilisée par une situation économique qui se tend chaque jour un peu plus, avec l'arrivée probable d'une récession et la hausse continue de l'inflation.

Bien que toutes les dispositions du texte ne soient pas encore connues, les éléments clés ont été rendus publics dans les heures qui ont suivi l'officialisation de l'accord. Ce projet prévoit des investissements pour le climat, des recettes fiscales supplémentaires et un objectif de réduction du déficit. Quelque 370 à 385 milliards de dollars US seront ainsi dédiés à la sécurité énergétique et la lutte contre le réchauffement climatique.

URGENCE CLIMATIQUE : QUAND LES GOUVERNEMENTS VONT-ILS ENFIN SE BOUGER ?

L'enjeu est de stimuler la fabrication et le déploiement des énergies renouvelables, développer des projets de capture et stockage du CO₂, ou encore aider les ménages, les services publics et les entreprises à modifier leurs modes de production et de consommation de l'énergie grâce à des incitations financières et notamment des crédits d'impôts.

Ce paquet de mesures viendra compléter les dispositifs écologiques inclus dans le grand plan de modernisation des infrastructures voté au dernier trimestre de l'année 2021 par le Congrès. L'objectif pour la décennie à venir est triple : accélérer la transition énergétique, adapter la société au changement climatique et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Particularité de ce pro-



John Kerry, émissaire du président Joe Biden sur le climat

jet de loi : il a été pensé et calibré pour être bénéficiaire. Son financement repose en effet sur une hausse de l'imposition sur les multinationales et sur certains revenus du capital, le renforcement de la lutte contre l'évasion fiscale et la renégociation du prix de certains médicaments pris en charge par le programme d'assurance santé Medicare. Il devrait ainsi permettre de dégager entre 150 et 300 milliards de dollars de recettes supplémentaires pour l'État en dix ans.

REMOTIVER L'ÉLECTORAT DÉÇU

Cet Inflation Reduction Act est le fruit d'un compromis, approuvé par la Maison-Blanche, entre le chef de la majorité au Sénat Chuck Schumer et le très influent sénateur démocrate de Virginie-Occidentale Joe Manchin. Il découle directement du programme politique de Joe Biden et se trouve être une version allégée de l'ambitieux Build Back Better Act, qui n'a jamais vu le jour à cause de désaccords au sein du camp démocrate l'année passée. Estimée à 1.800 milliards de dollars, la version originale incluait d'importants investisse-

ments à destination de la protection de l'environnement et tout une panoplie de mesures pour rebâtir le modèle social américain. L'image d'une majorité divisée renvoyée par cet épisode a d'ailleurs largement contribué à fragiliser la présidence et à faire de Joe Biden un chef d'État impopulaire.

LE CLIMATOSCEPTICISME PROGRESSE AUX ÉTATS-UNIS

Pour autant, le dialogue s'est poursuivi dans les couloirs du Capitole et s'est intensifié à mesure qu'approchaient des élections de mi-mandat, qui se tiendront en novembre prochain. La très courte majorité démocrate au Congrès pouvant disparaître dès cette date, il devenait impératif de trouver une porte de sortie et d'agir pour honorer les promesses faites lors de la dernière campagne présidentielle, afin de remotiver un électeur parfois déçu ou résigné.

Avec l'officialisation surprise de cet accord, les Démocrates vont pouvoir tenter de prouver aux Américains qu'ils ont les compétences pour gouverner et faire avancer leur agenda. Une image qui tran-

che avec celle renvoyée par le Parti républicain, pris au piège des excès du trumpisme et pour l'heure incapable de proposer un programme politique tourné vers l'avenir.

UNE VOIX QUI POURRAIT TOUT CHANGER

L'adoption de ce texte ne pourra cependant se faire que par le biais de la procédure dite de réconciliation, qui permet de légiférer à majorité simple au Sénat – déjà utilisée au tout début du mandat de Joe Biden pour faire passer le plan Covid de 1.900 milliards de dollars –, mais dont l'usage est limité aux mesures fiscales et budgétaires.

N'ayant pas les soixante votes nécessaires à la chambre haute pour contourner l'obstruction parlementaire, les Démocrates se voient contraints d'utiliser cet artifice pour mener à bien certains pans de leur programme économique. Dans la configuration actuelle, où les deux partis ont cinquante sénateurs, la majorité devra rester groupée et compter sur la présence de la vice-présidente Kamala Harris pour départager le vote en cas d'égalité.

Reste à savoir ce que décidera la sénatrice démocrate d'Arizona Kyrsten Sinema. Cette ancienne militante de gauche devenue pro-business après son élection a, jusqu'ici, souvent privilégié les intérêts de ceux qui financent ses campagnes, quitte à trahir son propre camp. Sans son vote, l'IRA est condamné à rester dans les cartons et les États-Unis n'auront pas la possibilité de respecter leurs engagements climatiques. La balle, ou plutôt l'avenir de l'espèce humaine, est dans son camp.

Maroc : les défis du cahier des charges de Mohammed VI

(Suite de la page 9)

POUR UN APAISEMENT DES TENSIONS AVEC L'ALGÉRIE

À ce propos, c'est peu de dire que les relations sont mauvaises entre le Maroc et l'Algérie. Cette dernière est en désaccord complet avec le royaume chérifien sur plusieurs dossiers : celui du Sahara bien sûr, mais aussi celui des relations avec Israël que les accords d'Abraham ont totalement fait changer. Aujourd'hui, les relations diplomatiques sont rompues de-

puis août dernier, la frontière est fermée ainsi que le Gazoduc Maghreb-Europe (GME).

Sur le Sahara, aucune évolution n'est à attendre du côté marocain, la question est impérative et non négociable parce que d'intégrité territoriale. Quant aux relations avec Israël, elles sont en train de se renforcer entre le Maroc et l'État hébreu au grand dam de l'Algérie d'Abdelmadjid Tebboune. Au-delà de la dimension économique et politique, il y a celles de la sécurité et de

la coopération militaire qui avancent à grands pas. De quoi nourrir un statu quo que le roi Mohammed VI souhaiterait faire bouger à l'avenir.

Pour la deuxième année consécutive, le souverain chérifien a en effet tendu la main aux Algériens, continuant de jouer la carte de l'apaisement en plaidant pour un Maroc et une Algérie qui travaillent ensemble, et pour l'établissement de relations normales.

«*Les deux peuples sont unis par l'Histoire, les attaches*

humaines et la communauté de destin», a-t-il rappelé, explorant la fermeture des frontières. Et de considérer que les frontières entre les deux pays ne seront jamais «*des barrières empêchant l'interaction et l'entente*» entre les deux peuples, mais aussi d'exhorter les Marocains à préserver «*l'esprit de fraternité, de solidarité et de bon voisinage qui les anime à l'égard de leurs frères algériens*».

Dans un environnement géopolitique et

géoéconomique relativement instable, le Maroc pourra-t-il relever dans le court terme tous ces challenges à haute portée économique, sociale et diplomatique ? La question est posée. Il convient de se dire que c'est déjà un pas important que ces défis soient identifiés au plus haut sommet de l'État et formulés dans un exercice destiné à l'ensemble du peuple marocain. Une forme d'inclusivité au moins au niveau de la prise de conscience de leur existence.

Les états généraux des sports convoqués du 20 au 24 août prochain à Kisantu (Kongo Central)

Le sport congolais est malade, très malade. Après son plaidoyer réussi, vendredi dernier, devant le Gouvernement, réuni en Conseil des ministres, le ministre des Sports et Loisirs, Serge Nkonde Chembo, a obtenu le feu vert pour la tenue des états généraux des sports, finalement programmée du 20 au 24 août 2022 à Kisantu, dans la province du Kongo Central.

N.K.

Après le dernier accord du Gouvernement, réuni vendredi en Conseil des ministres, plus rien ne pourrait bloquer la tenue des états généraux des sports.

Placés sous le haut patronage du Président de la République, ces états généraux des sports vont s'articuler autour de six thématiques qui permettront d'une part, d'identifier les maux qui rongent le secteur des sports, et d'autre part de proposer les thérapeutiques les plus appropriées.

Le secrétaire général aux Sports et Loisirs, Barthelemy Okito, a, sur instruction du Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, convoqué du 20 au 24 août 2022, les états généraux

des sports dans la cité de Kisantu (Kongo Central).

Selon le communiqué signé par le secrétaire général aux Sports et Loisirs et parvenu vendredi à l'ACP, le comité organisateur attendait les différentes réflexions, avis et considérations du monde sportif congolais, au plus tard, vendredi 29 juillet 2022, en rapport avec les six thèmes retenus, à savoir l'application et amendement de la loi sportive; la politique sportive nationale et le programme du développement du sport (2022-2024); les infrastructures et équipements sportifs; la formation, professionnalisation, fi-



Serge Nkonde Chembo, ministre des Sports et Loisirs

nancement et sponsoring des sports; la stratégie relative à la promotion des sports et du fonctionnement des structures d'appui au mouvement sportif et l'évaluation des états généraux

des sports de l'année 2008. Les états généraux des sports, indiquent la source, visent à rechercher les voies et moyens pour booster le sport congolais qui a non seu-

lement besoin d'une discipline, mais également de plusieurs autres choses pour l'éclosion de ses talents dans les différentes disciplines, indique le communiqué.

La RDC domine le Congo en amical de préparation du Championnat d'Afrique des Nations de football

Les Léopards A' de la RDC ont dominé dimanche, les Diables rouges du Congo de cette catégorie, par (2-0), au stade des Martyrs de la Pentecôte, à Kinshasa, en amical de préparation, en prévision de la 7^{ème} édition du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) de football, Algérie 2023.

Les Léopards A' qui ont donné le coup d'envoi de ce derby du Pool Malebo, ont raté de nombreuses occasions à cause, surtout, de leur maladresse. Les Diables rou-

ges par contre, n'ont pas eu assez d'occasion mais, ont inquiété la défense adverse, sur une de leurs rares actions, du reste mal exploitée.

UNE 2^{ÈME} PÉRIODE ASSAISONNÉE DES BUTS

A la reprise, les fauves congolais (de la RDC), toujours dominateurs, ont continué sur le même élan avec des maladresses à répétition, à l'instar de Jean-Marc Makusu (46^{ème}) et Ikoyo Iyembe (53^{ème}), sur un coup de tête maîtrisée par le gar-

dien des Diables Rouges, Pavhel Ndzila, qui, quelques instants plus tôt, s'était envolé dans les airs pour détourner la balle à la suite d'un tir tendu d'un attaquant congolais.

Finalement, à la suite d'un corner venu de la droite, Ikoyo Iyembe (64^{ème}), posté au 2^{ème} poteau, réceptionne le cuir et bat Pavhel Ndzila, pour l'ouverture du score.

L'attaquant Jean-Marc Makusu (73^{ème}) qui venait d'être tenu en échec, auparavant par le même Pavhel Ndzila impériale, sur une action tranchante, pro-

fitte d'une sortie hasardeuse de ce dernier et double la mise pour les Léopards, menant ainsi au score par 2-0.

En dépit de nombreux changements opérés par les entraîneurs de ces deux équipes, on en restera sur cette note jusqu'au dernier coup de sifflet de cette rencontre amicale entre les deux Congo, aux capitales les plus rapprochées du monde que sont Kinshasa, pour la RDC et Brazzaville pour le République du Congo.

AVEC ACP

Reprise ce mercredi des entraînements au TP Mazembe

NANA K.

Vainqueur de la 27^{ème} édition de la Ligue nationale de football (Linafoot) et qualifié à la prochaine Ligue des champions de la Confédération africaine de football (CAF), le TP Mazembe se prépare à la reprise de sa saison sportive.

Initialement prévue pour ce lundi 1^{er} août 2022, la reprise des séances d'entraînement des Corbeaux de Lubumbashi a été repoussée au mercredi 3 août 2022, indique la cellule de communication du TP Mazembe.

La raison avancée par cette équipe est que plusieurs joueurs – la majorité de l'effectif – étaient en vacances, sans



compter les membres du staff technique qui n'ont regagné Lubumbashi que mardi dernier.

En dehors du recrutement des joueurs, le TP Mazembe est aussi à la recherche d'un préparateur physique, après le départ du

Français Alexandre Coppolani.

Pour l'instant, les joueurs présents à Lubumbashi ont passé les tests physiques et médicaux, avant le début des entraînements ce mercredi sous la direction du technicien français Franck Dumas. La di-

rection du club et le staff technique du TP Mazembe travaillent dans la discrétion concernant le mercato. C'est dire que les joueurs qui ont pris part au stage de préparation des Léopards locaux auront encore quelques jours de repos.

ECONEWS

Journal en ligne et Tri-hebdomadaire d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/
Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/
89 301 93 05
+ 243 903185670
E-mail :
kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Faustin KUEDIASALA

RÉDACTEUR EN CHEF
Hugo TAMUSA

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Florent N'LUNDA N'SILU

RÉDACTION GÉNÉRALE
Faustin KUEDIASALA
Hugo TAMUSA
Florent N'LUNDA N'SILU
Véron KONGO
Jonathan MUTADJIRI
Nana Kanku
A.T. MPUU

COLLABORATEUR EXTÉRIEURS
Marc NZATE
Francis Mayuma

WEB MASTER
Tighana MASIALA

PRODUCTION
Michel MASUDI
+243 907314011

COMMERCIAL
John RUSHIMBA

INTENDANT GÉNÉRAL
René LOKOTA

Drame de Kasindi, terreur avec la Monusco... : trois mousquetaires du Gouvernement tentent de calmer la tempête

Patrick Muyaya, le très entreprenant porte-parole du Gouvernement, Modeste Mutinga, Monsieur social de Sama Lukonde et Julien Paluku, grand notable du Nord-Kivu, ont été les trois mousquetaires, délégués mardi devant la presse, pour ramener le calme dans l'opinion publique, après la tempête soulevée par la tuerie du poste frontalier de Kasindi. Alors que la population ne cache plus sa haine vis-à-vis des troupes de la Monusco (Mission des Nations Unies pour la stabilisation en RDC), les trois membres du gouvernement se sont expliqués, au cours du traditionnel briefing, pour réaffirmer la volonté du Gouvernement de sécuriser le plus possible la population du Nord-Kivu. Pour Julien Paluku, ancien gouverneur du Nord-Kivu pendant une bonne dizaine d'années, la résurgence a des motivations économiques. Il s'agit, selon lui, d'empêcher les travaux de la route Rutshuru-Goma, censées fluidifier les échanges sur la partie Est de la RDC. Quoi qu'il en soit, il reste convaincu que la RDC n'a pas perdu la bataille. Bien au contraire !

TIGHANA MASIALA

C'est en pleine mission dans la province du Nord-Kivu que la délégation gouvernementale conduite par le vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur et Sécurité, a vécu le drame de Kasindi qui a coûté la vie à trois civils congolais, tout en faisant plusieurs blessés. Pour le porte-parole du Gouvernement, Patrick Muyaya Katembwe, il était temps que le Gouvernement s'exprime et rassure son peuple qui ne cache plus son animosité vis-à-vis des troupes de la Monusco qui ne semblent s'inscrire dans l'agenda de paix de Kinshasa.

Pour la circonstance, trois membres du Gouvernement étaient mardi devant la

presse, lors du traditionnel briefing. Modeste Mutinga, ministre des Affaires sociales, Actions humanitaires et Solidarité, accompagné de son collègue Julien Paluku, invité pour la circonstance en sa qualité de grand connaisseur de la région, sont venus donner plus d'assurance à l'opinion publique dans les efforts que déploie le Gouvernement pour non seulement restaurer la paix dans la partie Est de la RDC, mais aussi sécuriser la population.

Face à la « barbarie » des troupes onusiennes, il était temps que le Gouvernement calme la tempête enclenchée par les tueries de ces derniers jours dont le bilan à ce jour se chiffre à 36 morts et 170 blessés depuis le déclenchement des manifestations contre la Monusco.



CE QU'A ÉTÉ LE SÉJOUR DU NORD-KIVU

Aussitôt rentré à Kinshasa, la commission spéciale, dépêchée dans le Nord-Kivu, a assisté à la réunion sécuritaire présidée lundi par le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, à laquelle avaient été conviés les présidents de deux chambres du Parlement, le Premier ministre et le porte-parole du Gouvernement, Patrick.

À l'issue de cette réunion de crise, le Gouvernement a été chargé d'organiser une réunion avec la Monusco pour la réévaluation du plan de retrait de cette force onusienne convenu en vertu de la Résolution 2556 du Conseil de Sécurité de l'ONU.

La population congolaise n'a plus le même regard vis-à-vis de la Monusco qu'il y a plus de 20 ans. Elle pense qu'elle est devenue inutile.

Selon le comtempore de cette mission, présentée par Julien Paluku, sur place dans le Nord-Kivu, la commission gouvernementale a eu également des entretiens avec plusieurs acteurs de la Société civile aussi bien à Goma et à Butembo.

Au cours de ces entretiens, les populations ont formulé une demande claire aux autorités congolaises, celle de « voir partir du territoire de la RDC la force onusienne, la Monusco ». Les uns, plus extrémistes, pensent que la Monusco doit quitter sans délai, d'autres dans un mois, a indiqué Julien Paluku.

De ces consultations, souligne le ministre Julien Paluku en tire quatre éléments : « Toutes ces manifestations arrivent dans un contexte de guerre qui ne se termine pas durant au moins trois décennies et la population considère la Monusco

comme acteur majeur. La population ne sait pas comprendre comment la Monusco pendant tout ce temps n'est pas en mesure d'aider le gouvernement à en découdre avec cette guerre ; Toutes les personnes consultées ne sentent plus l'appui de la Monusco aux FARDC comme ce fut le cas en 2013 ; La déclaration fracassante du porte-parole de la Monusco considérée comme un aveu d'impuissance par la population ; Pour la population, cette déclaration prouve la fin de la présence de la Monusco en RDC ».

LE RETRAIT DE LA MONUSCO EST EN MARCHÉ

Quant au Gouvernement, on évite d'aborder cette question sous le coup de l'émotion. A ce sujet, Patrick Muyaya rassure : « Il existe un plan de retrait de la Monusco qui sera bientôt réévalué pour satisfaire à l'attente de toute la population ». Sans négliger le volet social par la prise en charge des sinistrés.

Dans le volet social et humanitaire, Modeste Mutinga a indiqué que les efforts restent tout de même à faire afin que Kinshasa poursuive les efforts d'assistance aux populations victimes des incidents.

Rappelons qu'au cours de la réunion de crise qu'il a présidée lundi, le Chef de l'Etat a, dans un entretien téléphonique, fait part de « vives condoléances » du secrétaire général de l'ONU après les incidents graves survenus à la frontière entre la RDC et l'Ouganda, a précisé le ministre de l'Industrie.

Au cours de leur entretien, le Président de la République n'a pas caché sa désapprobation face au comportement des casques bleus à la base de ces incidents, exprimant la nécessité de « s'assurer que les coupables soient sévèrement sanctionnés ».

Si à Kinshasa, l'option de retrait de la Monusco est presque irrévocable, Julien Paluku « rester en position d'assisté ne nous aidera pas à organiser notre système de défense ».

D'un ton conciliant, Patrick Muyaya pense, pour sa part, que « pour ne pas donner une fenêtre d'entrée aux éventuels manipulateurs, le gouvernement préfère passer par des voix diplomatiques ».

Pour l'instant, les troupes sont encore présentées sur le terrain des opérations de l'Est dans un climat de méfiance – la confiance ayant été rompue vis-à-vis des populations civiles qu'elle est censée protéger.

